

Br b 6932

Félicien CHALLAYE

Agrégé de l'Université

LA PAIX MENACÉE.

en

Extrême - Orient

(CHANTOUNG - CORÉE)

Prix : 0 fr. 50



PARIS

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

10, Rue de l'Université

1920

A mes amis Linda et Ernest
Lafont, cordial hommage.

Brb 693

Félicien Challaye

LA PAIX MENACÉE

en

Extrême - Orient

CHANTOUNG - CORÉE (1)

Mesdames, Citoyens,

Mes amis de la Ligue des Droits de l'Homme m'ont demandé de prendre la parole ce soir devant vous, sans doute parce que j'ai eu le privilège, au cours de ces derniers mois, de passer par Tsinan-Fou, la capitale du Chantoung, et de traverser la Corée ! Par un curieux concours de circonstances, c'est un vieil ami du Japon qui va, devant vous, défendre, contre l'impérialisme japonais, le droit du Chantoung et de la Corée, le droit qu'ont les Chinois sur le Chantoung et les Coréens sur la Corée. Permettez-moi d'abord cet aveu destiné à vous garantir mon impartialité. Ayant vécu à diverses reprises au Japon, j'ai beaucoup aimé, j'aime encore certains aspects de la vie japonaise et du caractère japonais. J'aime la vie japonaise, simple et artistique ; j'aime, dans le caractère japonais, la gaieté et le courage,

(1) Discours prononcé par M. FÉLICIEN CHALLAYE à la salle de la Société de Géographie, le 8 janvier 1920, à la réunion organisée sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme.



la joie de vivre et la facilité à mourir. Mais ce n'est pas une raison pour fermer les yeux sur les fautes et sur les crimes de l'impérialisme japonais, ni sur le danger qu'il présente pour la paix de l'Extrême-Orient, pour la paix du monde.

L'impérialisme japonais procède des plus antiques traditions religieuses du pays et, en même temps, des intérêts économiques les plus modernes. La religion la plus ancienne, le shintoïsme, révèle que les îles japonaises sont d'origine divine ; elles sont nées des amours fraternelles de deux divinités Izanagui et Izanami. Ainsi la race japonaise est une race privilégiée, le peuple élu. Le Mikado descend de la Déesse du Soleil ; il est le roi et le prophète, l'incarnation du divin.

Le Japon est le premier pays du monde : *Nihon ichi* (*Japon premier*), c'est la traduction japonaise du *Deutschland über alles*. Plusieurs écrivains et politiciens japonais en concluent que le peuple japonais doit diriger, dominer l'Asie, en attendant qu'il exerce dans le monde entier une influence prédominante.

Des intérêts économiques très modernes se mêlent à ces traditions religieuses antiques pour constituer l'actuel impérialisme japonais.

.....

Les capitalistes japonais ont augmenté beaucoup leurs richesses par suite de la guerre. La guerre, empêchant le commerce de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France en Extrême-Orient, a laissé libre champ au commerce japonais ; les Japonais se sont enrichis de cette manière ; ils se sont enrichis aussi en fournissant des

munitions aux Alliés ; ils se sont enrichis enfin par suite des frets très élevés, quand ils possédaient des bateaux. Ainsi, ils ont accumulé des capitaux qu'ils espèrent faire fructifier dans les pays où le Japon s'installerait en dominateur. Et puis, il y a au Japon tout un groupe d'hommes de classe moyenne qui ont reçu une instruction dont ils ne tirent pas suffisamment parti dans le pays même ; ils espèrent, dans des colonies ou des pays soumis à la domination japonaise, tirer un meilleur parti de leur instruction. Voilà comment des intérêts économiques précis viennent fortifier l'idée religieuse traditionnelle que le Japon doit diriger le monde, dominer, en particulier, l'Extrême-Orient et l'Asie.

C'est cet impérialisme qui se manifeste par l'effort pour mettre la main sur le Chantoung ; c'est lui qui, avec violence, exige le maintien des intérêts égoïstes du Japon en Corée.

L'IRRÉDENTISME DU CHANTOUNG

Le Chantoung, vous le savez, c'est une province chinoise. (En Chine, ce qu'on appelle province serait ailleurs un pays.) C'est une province chinoise située au Nord-Est de la Chine. Pour prendre des points que tout le monde connaît, cette province est située approximativement au sud de Pékin et de Tien-Sin, au nord de Changhaï. c'est presque un Etat, une nation, puisqu'il y a au moins 30 millions de Chinois au Chantoung. Le Chantoung est nettement un pays chinois ; je ne crois pas que le fait puisse être contesté. En tout cas, quand on l'a traversé, quand on en a vu

la capitale, Tsinan-Fou, on est persuadé du caractère nettement chinois du Chantoung.

J'ai eu l'occasion de passer à Tsinan-Fou et j'ai été frappé de voir combien peu la marque allemande et japonaise s'y fait sentir. C'est une ville complètement chinoise. J'y suis arrivé de nuit et rien que le bruit des brouettes chinoises, si caractéristique pour tous ceux qui ont passé en Chine, était symptomatique. Le lendemain, ayant visité les environs et la ville, j'ai été encore davantage persuadé de ce caractère chinois. Depuis le Temple des Dix Mille Bouddhas, où conduit une route sur laquelle se trouvent des centaines de magnifiques mendiants comme on en trouve souvent en Chine, jusqu'à un très joli lac où les Chinois ayant des loisirs viennent circuler dans des jonques élégantes, tout est parfaitement chinois. Laissez-moi vous dire un tout petit fait d'observation qui m'a paru significatif.

Un après-midi, j'étais à la fenêtre de mon hôtel, un hôtel qui se trouve sur la place même de la gare. J'ai été surpris de voir qu'au lieu du grouillement habituel charmant de cette place où se mêlent les chaises à porteur, les brouettes chinoises, les pousse-pousse, les charrettes, etc., un ordre parfait régnait, un ordre à la japonaise ou à l'allemande. Un trapèze rigoureusement géométrique était laissé vide, derrière lequel se trouvaient alors, bien alignés, méthodiquement, tous les pousse-pousse, toutes les brouettes, tous les coolies, etc. ; et, devant, des policiers chinois dirigés par des Japonais, ramenaient dans le rang à coups de fouet ou de cravache, sans méchanceté d'ailleurs, tous les conducteurs de pous-

se-pousse qui s'écartaient un peu. C'était un ordre bien inattendu dans une ville chinoise ! Je me suis renseigné. On m'a dit : on va recevoir dans quelques instants un haut fonctionnaire japonais qui va arriver à la gare. Tout d'un coup on entend siffler le train. Mais alors, l'habitude se montre plus forte que la discipline policière : tous les conducteurs et coolies qui étaient restés alignés jusqu'à l'arrivée du train se précipitent vers la gare ; les policiers ne savent où donner de la tête ; quand ils arrêtent un coolie, un autre passe à côté ; ils se battent avec les conducteurs de pousse-pousse. Bref, c'est une confusion inextricable ! Le fonctionnaire japonais a dû se rendre compte que l'ordre japonais ne régnait pas dans cette ville chinoise !

A Tsinan-Fou comme dans le reste du Chantoung on est en pleine Chine. On est même dans la région la plus sacrée de la Chine, puisque c'est dans le Chantoung qu'est né le Sage par excellence, qui a apporté au peuple chinois les règles morales les plus hautes : Confucius. Le Chantoung a un caractère en quelque sorte sacré pour les Chinois : c'est la Rome, la Mecque, ou la Bénarès de la Chine.

Mais cette province si complètement chinoise possède de grandes richesses, elle a une grande valeur économique, et c'est là le malheur du Chantoung : c'est une province qui vaut d'abord par le nombre même de ses habitants ; puis, elle possède du fer et du charbon en abondance ; vous savez que la juxtaposition du fer et du charbon confère à un pays une valeur considérable. Enfin, c'est un point de passage excellent pour les marchandises

qui, par le Chantoung, peuvent pénétrer en Chine et dans tout le reste de l'Asie du Nord. Telles sont les raisons pour lesquelles le Chantoung a été convoité d'abord par l'Allemagne, ensuite par le Japon.

L'Allemagne a visé le Chantoung très tôt ; dès qu'il y a eu une « colonial politik », une politique mondiale allemande, elle a visé le Chantoung. Le grand géographe Von Richtoffen avait appris aux Allemands l'importance du Chantoung ; l'Allemagne se préparait à profiter de la première occasion pour mettre la main sur cette région.

COMMENT LE JAPON A MIS LA MAIN SUR LE CHANTOUNG

Le premier novembre 1897, deux missionnaires allemands ont été tués dans une échauffourée par des Chinois ; l'Allemagne a décidé d'utiliser la circonstance pour obtenir de la Chine par violence la mainmise sur le point essentiel, sur Kiao-Tchéou. Elle a obtenu de la Chine la cession à bail de Kiao-Tchéou, le droit de construire un chemin de fer traversant le Chantoung, allant de Kiao-Tchéou, qui est devenu le Tsintau allemand, jusqu'à Tsinan-Fou, la capitale du Chantoung ; elle a obtenu la mainmise sur les mines situées à 15 kilom. de chaque côté de la voie ferrée. Ayant ainsi mis la main sur le port principal, le chemin de fer et les mines, les Allemands ont commencé une entreprise destinée dans leur pensée à un grand avenir, ils ont créé un port et une ville vraiment réussis, à Tsin-Tao.

Mais, au début de la grande guerre, en août

1914, le Japon est intervenu ; il a, le 16 août 1914, envoyé à l'Allemagne un ultimatum de rupture : le Japon a exigé de l'Allemagne qu'elle abandonne Tsin-Tao et qu'elle le restitue au Japon — j'insiste sur ce point, — avec la promesse de restituer ensuite Tsin-Tao et le Chantoung à la Chine. Le président du Conseil japonais, interrogé à ce moment, a déclaré que le Japon n'avait jamais menti à sa parole et qu'ayant promis de rendre le Chantoung à la Chine, il tiendrait sa promesse.

La promesse a été enregistrée par la presse, en Angleterre et en Amérique notamment. Alors, le Japon est parti à la conquête de Tsing-Tao, qu'il a achevée le 7 novembre 1914.

Mais à partir de ce moment, certains journalistes, politiciens et gouvernants japonais ont fait des réserves ; ils ont dit : nous avons promis de restituer Tsing-Tao et le Chantoung à la Chine, mais c'était à la condition que l'Allemagne l'évacuât volontairement. Maintenant, nous avons fait d'énormes sacrifices de sang et d'or, nous ne pouvons pas renoncer purement et simplement à Tsing-Tao. Ces énormes sacrifices étaient les suivants... (quand nous nous rappelons nos millions de morts et nos milliards dépensés, ils apparaissent minimes) : c'étaient 450 hommes tués et moins de 1.500 blessés, avec, comme dépense pour la durée de la guerre, ce que nous, ou les Anglais, dépensions en une semaine !

Voilà les énormes sacrifices de sang et d'or que certains Japonais invoquent pour garder le Chantoung et Tsing-Tao !

Le 18 janvier 1915, le Japon a démasqué ses

projets : il a adressé à la Chine des demandes restées célèbres ; ces demandes, c'était, d'une part, la mainmise sur le Chantoung, mais, fait beaucoup plus grave encore, c'était — si ces demandes avaient été acceptées — la mainmise sur la Chine tout entière. Le Japon demandait que désormais la Chine n'ait que des conseillers japonais au point de vue militaire, diplomatique, politique, financier ; que l'armée soit dirigée par ces conseillers militaires ; que les fournitures militaires viennent du Japon ; que la police dans les grandes villes chinoises soit faite à la fois par la Chine et par le Japon ; que les Japonais puissent se rendre à travers la Chine pour y prêcher le bouddhisme, qu'ils puissent partout établir des hôpitaux, des écoles, des églises. Bref, si ces demandes avaient été acceptées, on peut dire que la Chine devenait un protectorat japonais.

LE GRAND ESPRIT DU CHANTOUNG

Il serait trop long de passer en revue l'évolution des rapports de la Chine et du Japon au cours de la guerre. Le Japon devant l'opposition, non seulement de la Chine, mais de l'Amérique et de l'Angleterre, a renoncé à maintenir ses demandes, et finalement, le 7 mai 1915, il a obtenu, par une véritable pression morale sur la Chine, que la Chine accepte d'accorder une concession japonaise dans le Chantoung, probablement, certainement même, Tsing-Tao ; le cas échéant, une concession internationale ; ensuite que la Chine abandonne au Japon les chemins de fer et les mines, moyennant quoi le Japon s'engageait à restituer à la Chine le Chantoung.

Sur ces entrefaite, quelque temps après, la Chine est entrée en guerre du côté de l'Entente. Les Chinois que j'ai vus déjà à ce moment, en 1917, espéraient que cette intervention dans la guerre ferait que les Alliés soutiendraient la cause de la Chine. En tout cas, au moment où la Conférence de la Paix s'est ouverte, les Chinois ont eu un grand espoir : puisque la Conférence devait reconstruire le monde sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le Chantoung, qui est une province, une nation chinoise, devait redevenir chinois. La Conférence de la Paix n'a pas accepté cette solution : une partie des puissances qui y intervenaient, nous entre autres, étions liés par des engagements formels à l'égard du Japon : nous ne pouvions pas ne pas observer ces engagements, même s'ils étaient essentiellement injustes. En tout cas, la Conférence a certainement méconnu le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en attribuant le Chantoung au Japon, sans même faire allusion à la promesse que le Japon avait faite de restituer le Chantoung à la Chine.

J'étais en Chine au moment où cette nouvelle y est parvenue et elle a provoqué l'émotion la plus vive. Les Chinois patriotes — et il y en a, malgré ce qu'on se plaît à affirmer — sont venus protester partout où ils l'ont pu. Ils sont venus protester par exemple dans les consulats, les ambassades étrangères. On m'a dit avoir vu de vieux Chinois pleurer à cette nouvelle, se demandant comment ils avaient pu être abandonnés ainsi par les Alliés. Les étudiants faisaient des manifestations dans les villes ; on commençait le boycottage des produits japonais, on espérait que

L'Amérique un jour interviendrait dans la lutte contre le Japon.

Ainsi, on voyait apparaître dès ce moment-là, cette menace pour la paix en Extrême-Orient, qui est l'occasion de la réunion de ce soir.

Je sais bien que le Japon a promis la restitution du Chantoung. Mais la façon dont le Japon a exécuté ses promesses à l'égard de la Corée éveille malheureusement toutes sortes de doutes.

LE PRÉCÉDENT DE LA CORÉE

La Corée, en effet, qui est un pays tout à fait distinct du Japon, a été, comme il va vous l'être raconté, annexée par le Japon contre le vœu de ses habitants. Vous savez ce qu'est la Corée : c'est une sorte de péninsule qui s'avance au sud de la Mandchourie, au nord de la Chine, à la hauteur des îles japonaises ; un pays peuplé par 29 millions d'habitants et d'une civilisation extrêmement ancienne. Au moment où Athènes n'était qu'un grand village et où Rome n'existait pas, il y avait une civilisation coréenne poussée très loin. Les Coréens ont été les éducateurs, les instructeurs des Japonais ; ce sont eux qui leur ont apporté le bouddhisme, la grande religion qui a transformé l'âme et la vie japonaise. Ce sont les Coréens qui ont apporté aux Japonais la peinture, l'architecture, l'art des jardins, bien des côtés agréables et poétiques de l'existence. La Corée a été civilisée avant le Japon. Mais la Corée a gardé, malheureusement pour elle, trop de sagesse chinoise ; elle a été systéma-

tiquement pacifiste et non militariste. Le militarisme coréen, il se limite à être un thème de danses. Quand j'étais à Séoul, j'ai assisté à des danses charmantes, exécutées par des danseuses coréennes qui représentaient des généraux. C'étaient des généraux exquis, vêtus de soie claire, avec un casque pittoresque sur la tête, qui agitaient les uns contre les autres de courtes épées élégantes en des gestes harmonieux. Je dois avouer que jamais le militarisme ne m'avait paru aussi sympathique que quand il était incarné par des danseuses coréennes, qui s'appelaient « parfum de chrysanthème » « nénuphar rouge », « pêche de jade »... Ce pays paisible, pacifiste, s'est trouvé l'objet de luttes très vives entre des pays avides. La Corée, malheureusement pour elle aussi, comme le Chantoung, est un pays riche ; elle a des bois magnifiques, des richesses minières considérables ; ces richesses ont été convoitées par la Russie et par le Japon.

Pendant toute la durée du conflit entre la Russie et le Japon, les deux pays ont promis solennellement de maintenir l'indépendance de la Corée. Il y a eu plusieurs traités que mon ami le docteur Scié Ton Fa va vous analyser tout à l'heure, établissant les engagements précis du Japon à l'égard de la Corée. Je lui laisse le soin de parler de cette question : il vous exposera comment le Japon, après avoir solennellement promis de respecter l'indépendance de la Corée, a mis la main sur elle en 1907 et l'a annexée en 1910 contre le vœu des habitants.

LA CORÉE SOUS LA DOMINATION JAPONAISE

Ce que je désire vous montrer — puisque nous sommes en une réunion de la Ligue des Droits de l'Homme — c'est comment les droits de l'homme et le droit des peuples ont été violés en Corée ; c'est la situation qui résulte pour les Coréens de l'annexion.

Le Coréen, à l'heure actuelle, ne peut d'abord plus pénétrer dans son pays quand il vient d'ailleurs si la police ne le permet pas. J'ai vu de mes yeux à Shimonoséki, les policiers arrêter les Coréens qui allaient prendre le même bateau que moi pour retourner en Corée ; la police leur interdisait le retour chez eux, comme elle leur interdit de circuler à l'intérieur du pays sans une justification précise, sans qu'ils rendent compte des raisons qu'ils ont de se déplacer ; et si l'on invoque des raisons pour le faire, la police exige qu'on fasse téléphoner par la police de la localité où on se rend pour vérifier si la raison est légitime.

Le Coréen n'a plus le droit, depuis l'annexion, de déposer dans les banques et de retirer des banques l'argent qu'il veut ; les banques sont toutes japonaises et les Coréens sont obligés d'expliquer pourquoi ils retirent une certaine somme d'argent de la banque chaque fois qu'ils en retirent une. Ils n'ont, bien entendu, aucune représentation parlementaire ; ils n'ont aucun droit de presse ; aucun droit de réunion ni d'association ; aucun droit de pétition. Dans les écoles qui ont été développées, — et les Japonais s'en

vantent — c'est le japonais seulement qu'on enseigne. On n'a plus le droit d'enseigner le coréen, on n'enseigne plus l'histoire de la Corée ; on enseigne seulement l'histoire du Japon et la langue du Japon. En somme, ce sont des institutions destinées à japoniser le pays, à répandre l'amour du Japon et non pas une large, une vraie culture.

J'ajoute que des mécanismes qui ressemblent d'assez près au mécanisme appliqué à la Pologne par l'Allemagne, arrachent aux Coréens les terres qu'ils possédaient auparavant dans les régions fertiles et chaudes du sud. On accable d'impôts les Coréens, de telle sorte qu'on les oblige à vendre leurs terres ; le Gouvernement les rachète et il y installe des colons japonais. Ainsi, le Coréen se trouve gêné dans tous les détails de son existence par cette oppression, cette tyrannie.

Je vous disais tout à l'heure que le Coréen était pacifiste ; il a horreur du militarisme japonais qui pèse sur lui. Tous les fonctionnaires japonais et jusqu'aux instituteurs portent l'épée au côté, tant ils sont militarisés. Ce petit détail permet de deviner la répugnance que les Coréens, influencés par la sagesse chinoise, éprouvent en face du militarisme japonais.

Surtout le Coréen voulait rester Coréen ; il tenait à l'indépendance de son pays : il a souffert que cette indépendance soit violée contre le gré de son peuple ; il s'est révolté parfois.

LA CORÉE REVENDIQUE SON INDÉPENDANCE
AU CRI DE « MANZEI »

Mais lui aussi, comme le Chinois du Char-toung, il a été secoué par un grand espoir au moment de la Conférence de la paix. Il s'est dit : puisqu'on va reconstruire le monde sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Corée va être libre, redevenir le libre pays des Coréens. Les Coréens ont envoyé des délégués à la Conférence de la Paix ; ils ont envoyé des représentants auprès du président Wilson ; et ils ont préparé une manifestation solennelle proclamant l'indépendance coréenne.

Le premier mars 1919, 33 notables coréens appartenant à des religions différentes : quinze chrétiens, quinze adeptes d'une religion spécialement nationale, et trois bouddhistes, se sont réunis et ont proclamé l'indépendance de la Corée. Ils l'ont proclamée au vu et au su de tous, ils l'ont proclamée en prévenant même la police japonaise qui immédiatement les a fait arrêter. Les Coréens, les étudiants et même les étudiantes... (le fait est touchant parce que la femme coréenne était restée jusque-là en dehors de la vie publique) les étudiants et les étudiantes ont manifesté en faveur de la libre Corée. Des foules nombreuses, des milliers de personnes se réunissaient, criaient *Manzeï* ; c'est le *banzaï* japonais transposé en Coréen ; cela veut dire « Dix mille années », c'est-à-dire : Vive la Corée indépendante ! Je dirai comment la police japonaise a réprimé ces manifestaions pacifiques.

A la suite de la répression qui fut très dure,

la tactique a changé ; ce fut la grève : toutes les boutiques coréennes se sont fermées. Les tramways ont cessé de fonctionner, les conducteurs coréens refusant de les faire marcher. Les quelques tramways mis en mouvement par des Japonais, étaient boycottés par les Coréens.

La grève a duré jusqu'au premier avril 1919. A ce moment, la police japonaise est intervenue et a, par la force, obligé les commerçants coréens à rouvrir les boutiques ; elle a obligé par la force à la reprise du travail. Les manifestations ont continué sous des formes souvent originales et pittoresques : par exemple, une fois, peu de temps avant mon arrivée à Séoul, les Japonais avaient réuni les enfants des écoles coréennes en une sorte de distribution des prix, en ordonnant aux parents de ne pas venir. Les petits Coréens sont venus bien sagement, puis, tout d'un coup, au signal de l'un d'eux, ils ont tiré un petit drapeau coréen qu'ils avaient caché dans leur vêtement, et, tous ensemble, ils ont agité le petit drapeau devant les Japonais stupéfaits. (*Applaudissements.*)

Une autre fois, on a vu apparaître sur le plus grand arbre du grand parc de la ville un drapeau coréen, drapeau où un insigne chinois, rouge et bleu foncé, se trouve au milieu de l'étoffe blanche encadré par quatre caractères de bon augure. Ces manifestations ont toujours été paisibles et le mot d'ordre donné a été toujours de s'abstenir de violences. Les Japonais les ont réprimées avec une brutalité qui a choqué leurs plus grands amis et qui a indigné ceux qui les ont vus ou ceux qui en ont entendu parler, com-

me ça été mon cas personnellement. Ils les ont réprimées par le mensonge, par la menace et par la violence.

Par le mensonge ; ils n'ont pas permis d'exposer la vérité sur la situation. Il n'y a, bien entendu, en Corée, que des journaux japonais, pas de journaux coréens. Mais un journaliste japonais, ayant exposé la vérité, a été immédiatement expulsé. Le rédacteur du principal journal japonais avait écrit que la police n'avait pas commis de violences : alors, des Américains l'ont invité à venir voir à leur hôpital les victimes des violences policières. Il a répondu d'un **mot qui a fait fortune à Séoul** : « Je connais bien la vérité, mais, dans mon journal, je parle officiellement. » On a beaucoup ri du mot à Séoul. A un moment donné, on a prêté à des ambassadeurs ou consuls de l'endroit, des déclarations contraires aux Coréens dont je suis convaincu, pour l'avoir entendu dire par eux-mêmes, qu'ils ne les avaient pas faites.

On a combattu la protestation par la menace. Le Gouverneur général a menacé les Coréens qui participeraient aux manifestations de punitions dont la moindre était dix années de prison. On a surtout opéré par la violence. Il y a en Corée des récits saisissants, dramatiques et effroyables, des violences japonaises. On a parlé de gens bâtonnés sur des croix, crucifiés, éventrés, de décapités nombreux, de femmes violées en grand nombre... C'est possible, je n'affirme pas que ce soit certain. Mais je vais vous apporter un certain nombre de témoignages contrôlés, dont je considère qu'on peut affirmer l'authenticité.

Ce qui est certain, c'est d'abord que des japonais ont tiré sur des foules inoffensives. Quand des milliers de Coréens se réunissaient paisiblement pour crier *Manzei*, on a tiré dans la foule et tué un bon nombre de Coréens pacifiques ; on en a blessé un certain nombre d'autres, et dans les hôpitaux japonais on n'a pas voulu soigner les blessés ; on les a repoussés en disant que les hôpitaux n'étaient faits que pour les malades. J'ai entendu parler de Coréens aux membres gangrenés qui ont dû faire des kilomètres pour aller se faire soigner dans un hôpital américain...

Un autre fait incontestable, c'est qu'on a torturé des gens arrêtés, pour leur faire avouer leur participation au mouvement. Par exemple, on a arrêté pendant trois semaines, le lettré du Consulat de France, un homme tout à fait cultivé, un Coréen fin et charmant, parlant excellemment le français. Lui-même m'a raconté comment il a été torturé, jeté par terre par les policiers japonais, frappé à coups de talon, sur les talons, sur les cuisses et en même temps à coups de bâton sur la tête, jusqu'à ce qu'il avoue sa culpabilité qu'il n'aurait pas dû avouer puisque cela n'était pas vrai ; il n'avait même pas crié le fameux *Manzei* qu'on lui reprochait d'avoir crié !

Ce qui m'a paru le plus odieux, ce sont les brutalités à l'égard des jeunes filles. J'ai lu sur ce point toute une série de rapports réunis par les docteurs américains qui les avaient soignées. Ces jeunes filles coréennes, c'étaient souvent des étudiantes ou des nurses d'hôpitaux américains.

Les policiers japonais qui les ont arrêtées, les

ont d'abord souffletées, menacées de leurs baïonnettes. Puis, on les a fait dévêtir complètement... Au Japon, cela n'a pas grande importance : la Japonaise — il n'y a pas lieu de le lui reprocher — n'est pas pudique ; tandis que la Coréenne est extrêmement pudique ; elle est toujours surchargée de vêtements blancs ; elle a l'air souvent dans la rue d'une vieille première communiant... Eh bien, cette Coréenne très pudique, on l'a obligée à se dévêtir complètement et à rester souvent des minutes entières en présence d'autres Coréens ou de docteurs japonais. Ceux-ci lui ont fait passer une visite médicale qui lui paraissait très choquante. Elle a ensuite été interrogée par des juges japonais qui l'ont critiquée violemment ou l'ont ridiculisée lourdement. Certains de ces interrogatoires font mal à lire : par exemple, un juge japonais se moque d'une de ces étudiantes : « Comment ! vous voulez que votre pays soit indépendant et vous n'avez pas de fusils, pas de canons, pas de navires de guerre ? » Dans d'autres cas, on les a enfermées, réduites à l'immobilité la plus complète, ne leur laissant la possibilité de se promener que pendant quelques instants. D'autres ont été frappées à coups de talon sur les cuisses. Je tiens enfin d'un Français, qui le tenait d'un autre Français, témoin oculaire, le fait suivant : un policier ayant arrêté et renversé une de ces jeunes filles, lui donnait des coups de talon... Sous les coups de talon, elle continuait à crier *Manzeï !* jusqu'au moment où elle s'est évanouie...

Voici encore un fait que je ne peux pas mettre en doute ; il s'est produit dans un village où

les chrétiens avaient réclamé l'indépendance. La police japonaise convoqua les chrétiens à l'église, au Temple ; ils étaient au nombre de 36, une femme s'était jointe aux hommes, soit 37 personnes. La police japonaise a fusillé à l'intérieur de l'église, les 37 personnes et a mis ensuite le feu à l'église. L'ambassade américaine a immédiatement envoyé en automobile le vice-consul d'Amérique, que j'ai eu l'occasion de voir quelques jours après. Il m'a garanti le fait en me montrant les photographies qu'il avait prises du temple où brûlaient les cadavres...

Ce fait positif, précis, permet de croire à la vérité de cette affirmation coréenne, qu'un certain nombre de villages ont été brûlés pour la raison qu'ils réclamaient l'indépendance. Voilà ce qui se produisait en Corée quand j'ai passé là-bas. Je crains malheureusement que des faits de ce genre ne se produisent aujourd'hui encore, puisque les journaux ont annoncé que le mouvement de révolte coréenne a recommencé le premier janvier de cette année.

LE DROIT DES PEUPLES POUR LA CORÉE ET LE CHANTOUNG

Tels sont, mesdames et citoyens, les fautes, les crimes de l'impérialisme japonais en Chine et en Corée. Pour nous, membres de la Ligue des Droits de l'Homme, nous réclamons le droit : le droit des peuples à la libre disposition d'eux-mêmes ; nous ne serons satisfaits que quand ces peuples auront reçu la libre disposition d'eux-mêmes, que

quand le Chantoung sera chinois et la Corée, coréenne. Ce qui ne nous empêche pas de nous représenter la façon dont on pourra arriver par étapes à cet idéal. L'étape possible pour le Chantoung, c'est que le Japon tienne sa parole, restitue le sol du Chantoung à la Chine et que des solutions intermédiaires et provisoires soient adoptées, comme celle, par exemple, qui donnerait les chemins de fer et les mines à des Compagnies sino-japonaises représentant les deux intérêts en présence. La solution provisoire pour la Corée, ce serait l'autonomie, une autonomie sincère, non pas une autonomie sur le papier, comme celle que le Japon a récemment proclamée ; une autonomie sincère qui permettrait aux Coréens d'avoir une représentation auprès du Résident supérieur japonais, et qui restituerait ou accorderait aux Coréens le droit de libre disposition d'eux-mêmes, de libre circulation, de pétition, d'association, de presse, etc. Ce serait, à mon sens, une transition vers cette liberté totale que nous réclamons au nom du droit.

Pour hâter cette évolution vers la justice totale, sur quelle force devons-nous compter ? C'est ce que je voudrais indiquer en terminant. D'abord, à mon sens, nous devons compter sur les Chinois et les Coréens : l'émancipation des peuples esclaves sera en grande partie l'œuvre des peuples esclaves eux-mêmes, ou des peuples menacés dans leur liberté. (*Applaudissements.*) La Chine, qui devrait être si puissante, avec ses immenses richesses et ses 400 millions d'habitants, est affaiblie par ses divisions politiques, derrière lesquelles il n'y a le plus souvent que des oppositions

d'intérêts personnels entre dirigeants. Je voudrais que les Chinois le comprennent, en aient le sentiment très vif et se décident à une union nationale qui leur permettra, d'être assez forts pour rester libres. A ce moment, la question du Chantoung se trouverait d'elle-même résolue, comme toutes les autres questions posées par la mainmise des étrangers sur la Chine.

De même pour les Coréens : ils ont déjà accompli un magnifique effort de progrès, dans le sens du sentiment national et de la discipline nationale. Jamais on n'avait vu jusqu'ici tout l'ensemble du peuple coréen agir comme il l'a fait au cours de ces dernières années. Le progrès moral et social aidera puissamment à la solution.

APPEL AUX DÉMOCRATES JAPONAIS

Je compte aussi, comme notre président l'indiquait tout à l'heure, en partie sur le peuple japonais. Un fait curieux, qu'on ne connaît peut-être pas encore assez en Europe, c'est le progrès du Japon dans le sens démocratique... Oh ! il peut y avoir des démocraties injustes et belliqueuses. Mais, quand même, pour ma part, je crois, comme nos amis anglais, à la valeur du « contrôle démocratique de la politique extérieure » ; je crois que ce contrôle démocratique permettra des solutions infiniment plus pacifiques et plus justes que les solutions du passé.

Eh bien, la démocratie progresse au Japon. Au cours de l'année dernière, j'en ai eu bien des preuves diverses. J'ai eu occasion d'assister, par exemple, à ces manifestations publiques où des

centaines, où des milliers de Japonais réclamaient le suffrage universel. J'ai appris l'existence de réunions où des ouvriers japonais venaient, en tenue d'ouvriers, défendre les droits de la classe ouvrière, se plaindre des nouveaux riches, protester contre la vie chère qui sévit aussi au Japon.

Permettez-moi d'ajouter un petit détail qui pourrait relever de quelque poésie cet exposé trop sec. Un jour, j'assistais à un dîner japonais, invité par un ami ; il avait fait venir quelques chanteuses-danseuses, quelques guéchas. Nous avons demandé le nom de la plus jeune d'entre elles, elle nous a répondu Tamiko... Ce nom a tellement surpris mes amis japonais qu'ils l'ont fait répéter... « Ko » c'est un diminutif, cela veut dire petit ; « Tami », cela veut dire peuple ; non pas la nation dans son ensemble, mais le bas peuple, le peuple opposé à l'aristocratie. La petite danseuse avait adopté, au lieu d'un nom de fleur, ou d'oiseau, ou d'héroïne célèbre, ce nom de « petite peuple » ; mes amis japonais m'ont fait remarquer en souriant qu'il y avait là un indice de plus, révélant l'évolution du Japon dans le sens démocratique.

Eh bien, je ne sais pas si je me trompe ; mais pour le salut du Chantoung et de la Corée je compte un peu sur toi, petite guécha Tamiko !

Je compte enfin sur l'Amérique et sur l'Europe. L'Amérique, vous savez comment elle a pris position, nettement, dans la question du Chantoung : l'opinion américaine est nettement opposée à la cession des droits totaux des Allemands sur le Chantoung au Japon ; l'Amérique aussi a pris nettement position en faveur de la Corée.

L'Europe aussi doit prendre position sur ces problèmes. L'opinion européenne n'est pas indifférente aux Japonais. Le jour où ils sauront que l'Europe s'intéresse à la situation des Coréens, ce jour-là, je suis certain que la situation de ces malheureux s'améliorera. A l'heure actuelle, il y a des mouvements de révolte, et, sans doute, des répressions. Eh bien, il est possible que la nouvelle de la réunion de ce soir amène moins de violence dans la répression. S'il en est ainsi, nous n'aurons pas perdu notre soirée.

L'EUROPE ET LE DROIT DES PEUPLES

Mais je veux terminer par quelques considérations qui, à mon sens, nous indiquent une tâche positive à accomplir.

Nous aussi, nous avons comme le Japon, des torts à l'égard de la Chine et des torts à l'égard de nos colonies. Nous aussi, nous nous sommes à un moment donné emparé d'un port chinois par des pressions analogues à celle que les Allemands ont employée pour s'emparer de Tsin-Tao. Nous avons pris dans ces conditions le port de Quan Tchéou Ouang. Personne de ceux qui connaissent la Chine et l'Indo-Chine ne me démentira si je dis que ce port ne sert à rien. Nous n'en avons absolument rien fait. Il ne sert — mon ami Moutet pourrait le dire — qu'à la contrebande de l'opium, à l'enrichissement de quelques vilains individus qui se livrent à la contrebande de l'opium.

C'est l'avis de tous les Français éclairés de Chine — et je compte parmi eux, j'ose le dire,

même quelques diplomates— que nous devrions restituer immédiatement Quan Tchéou Ouang à la Chine. Nous donnerions ainsi une excellente leçon au Japon, en même temps que nous assurerions à la France une popularité immense parmi les 400 millions de Chinois ! (*Applaudissements.*)

Et puis, nous avons des torts vis-à-vis des indigènes de nos colonies, de toutes nos colonies ; depuis l'Indo-Chine, où, malgré les excellentes intentions de M. Sarraut, le fardeau fiscal pèse encore uniquement sur les pauvres indigènes, sans être supporté le moins du monde par les blancs, jusqu'au Congo, où les sociétés concessionnaires, chères au ministre ami de la N'Goko-Sangha, M. André Tardieu, continuent à exploiter les noirs comme elles le faisaient autrefois.

Nous devons nous préoccuper des indigènes de nos colonies. Quelques personnes vont d'ici peu de temps réorganiser la Ligue pour la défense des indigènes de toutes les colonies. Je me permets dès maintenant de vous signaler cette œuvre.

Laissez-moi conclure d'un seul mot : nous avons raison de réclamer des autres la justice ; mais nous devons d'abord commencer nous-mêmes par la pratiquer. (*Vifs applaudissements.*)

FÉLICIEN CHALLAYE.



Imprimerie Centrale de la Bourse,
117, rue Réaumur, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE GUERRE

<i>La guerre de 1914 et le Droit</i> , par Victor BASCH....	0 50
<i>L'Alsace-Lorraine : Histoire d'une annexion</i> , par Gabriel SÉAILLES.....	0 50
<i>Miss Edith Cavell. — Eugène Jacquet</i> , par Ferdinand BUISSON, Paul PAINLEVÉ, SÉVERINE, etc.....	0 50
<i>La Pologne</i> , par Gabriel SÉAILLES.....	0 50
<i>Les conditions d'une paix durable</i> , p. Gabr. SÉAILLES.	0 50
<i>La Politique commerciale après la guerre</i> , p. Ch. GIDE.	0 50
<i>Le Parlement et les Crédits militaires</i> , p. A.-F. HÉROLD	0 50
<i>Les Juifs de Roumanie</i> , par X.....	0 50
<i>La Société des Nations : les principes</i> , par F. BUISSON	0 50
<i>La Réforme démocratique de la Constitution</i> , par Gabriel SÉAILLES	0 50
<i>La Démocratie et la Guerre</i> , par E. KAHN.....	0 30
<i>L'Organisation de la Société des Nations</i> , par Ferdinand BUISSON, Jean HENNESSY, Maxime LEROY, Victor BASCH, Th. RUYSSSEN, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, Paul OTLET, Etienne FOURNOL.....	0 75
<i>La Ligue des Droits de l'Homme, la Guerre et la Paix</i> , par Henri GUERNUT.....	0 20
<i>Les déportations de Belges et des Français en Allemagne</i> . (Conférence de M. Georges LORAND à la section de Thouars (Deux-Sèvres), 6 juillet 1917....	0 50
<i>La Société des Nations à la Ligue des Droits de l'Homme</i> (Compte-rendu sténographique des séances du Congrès de 1917)	2 »
<i>Les droits politiques des Indigènes en Algérie</i> , par Marius MOUTET, Jean MÉLIA, DIAGNE.....	0 50
<i>L'Affaire Malvy</i> . Etude juridique.....	0 50
<i>L'Offensive du 16 avril. La Légende et la Vérité</i>	0 50
<i>La Guerre et la Nation armée</i> . par le Général PERCIN.	0 50
<i>Le principe des Nationalités : ses applications</i> , par Gabriel SÉAILLES	0 50
<i>La constitution immédiate de la Société des Nations</i> , par Ferdinand BUISSON	0 50
<i>Le problème des Juifs de Roumanie</i>	0 50
<i>Enquête sur la situation en Russie</i> (3 volumes)....	1 50
<i>La Paix Wilson</i> , par Ferdinand BUISSON.....	0 50
<i>Ce que peut valoir le Pacte de la Société des Nations</i> par d'ESTOURNELLES DE CONSTANT.....	0 50
<i>Le Statut Indigène</i> (Rapport fait par la section Oranaise de la Ligue). Préface de M. Gabriel SÉAILLES	0 50
<i>La Défense Républicaine</i> , par Emile KAHN.....	0 50
<i>Congrès 1919</i> (compte rendu sténograph. des débats.	2 50
<i>Le procès Malvy</i> . Examen critique, par Fr. ALBERT.	0 75
<i>Les interrogatoires de M. Caillaux devant la Commission d'Instruction de la Haute-Cour</i> , la brochure....	0 75
La série de 7.....	4 50
<i>Etudes documentaires sur l'affaire Caillaux</i> , la broch.	0 50
La série de 8	4 »
<i>Pour le Peuple Egyptien</i> , par Gab. SÉAILLES, A. AULARD, VICTOR-MARGUERITTE, WAGYF BOUTROS GHALI..	0 50